MARS 2023

Magazine en ligne de l'UBT-FGTB

be motion

FGTB UBT
Ensemble, on est plus forts

Let's go international

On me demande de temps en temps pourquoi l'UBT investit autant de temps dans le travail international. Si nous n'avons pas déjà suffisamment à faire pour défendre les intérêts de nos propres membres, ici en Belgique. Si nous ne devrions pas penser d'abord à nous occuper de nos « petits protégés ».

La réponse à cette question est simple. Le transport présente aujourd'hui un caractère international. Les poids lourds, les avions, les bateaux... ne s'arrêtent pas à nos propres frontières nationales.

Environ 70 % de la politique du transport menée dans les États membres européens est fixée au niveau européen. À ce propos, je pense par exemple au Mobility Package, qui reprend des dispositions relatives aux temps de conduite et de repos et au tachygraphe. Les attaques contre la loi Major, qui protège les ouvriers portuaires, sont également venues du côté européen, avec deux 'port packages'.

D'où l'importance d'entretenir des contacts étroits avec nos collègues des syndicats étrangers. Car si aujourd'hui, il pleut en Italie ou en France, ce sera sans doute aussi le cas demain à Bruxelles. Je veux dire par là que si, en Italie, en Espagne ou en France, les patrons du secteur du transport trouvent une faille dans la législation leur permettant de contourner la réglementation, nos transporteurs belges feront peut-être de même prochainement. Il est donc préférable de suivre la situation de près.

Le contact avec nos collègues internationaux, un élément important

Arrêtons-nous quelque peu sur le secteur portuaire : de nombreuses décisions ayant trait aux activités portuaires menées ici en Belgique sont prises à Singapour, en Suisse ou au Danemark par exemple, sans parler de la Chine. C'est le cas de l'américain XPO et d'Amazon, qui se sont solidement implantés en Europe et imposent chez nous leur business model, qui ne ressemble pas à ce que nous espèrerions. Ces multinationales présentent une stratégie européenne et mondiale, et nos syndicats doivent faire de même.

D'ailleurs, nous avons plus de points communs avec les syndicats du monde arabe, entre autres, que l'on pourrait penser à première vue. Nous partageons une frontière commune, la mer Méditerranée, et sommes confrontés aux mêmes problèmes et défis. Numérisation et automatisation, dérégulation, exploitation des travailleurs, modèle low-cost : voilà le tableau que l'on nous impose partout. Les navires de croisière et les ferries naviguent entre les deux continents, le gaz naturel liquéfié acheminé vers Zeebruges provient d'Algérie, entre autres.

L'un des principaux défis au niveau mondial concerne la durabilité et l'écologisation du transport. Ce n'est pas un problème belge. Les syndicats du monde entier luttent pour une même cause, s'opposant à ce que les travailleurs passent à la caisse, que ces derniers habitent en Amérique, en Europe de l'Est, en Algérie ou en Belgique. Il ne serait pas juste que les travailleurs doivent payer le prix de l'écologisation, alors que ce sont les entreprises qui en récoltent de juteux bénéfices depuis des années déjà. Et collaborer dans ce combat est un choix judicieux.

Nous, Belges, sommes navrés d'apprendre aux informations combien les droits syndicaux sont bafoués en Tunisie ou en Turquie. À ce propos, je me permets toutefois d'attirer votre attention sur la présence de plus en plus nombreuse, parmi les pays européens, de gouvernements de droite, qui rendent cette menace réelle, chez nous aussi. Rien ne ferait plus plaisir à la N-VA et au Vlaams Belang que les syndicats se trouvent muselés ici aussi. C'est d'ailleurs indiqué très clairement dans leurs programmes électoraux !

Ce n'est qu'une des raisons pour lesquelles l'UBT est active au niveau international... afin de défendre vos intérêts.

Frank Moreels
Président UBT-FGTB

Lisez aussi: 'L'UBT Transport et Ports défendent la protection des travailleurs dans le réseau européen du transport' - p3

Contenu

2 ▶ Départ de 3 excellents collaborateurs
3 ▶ Normalisation de l'extrême droite : plus jamais !
3 ▶ L'UBT Transport et Ports défendent la protection des travailleurs dans le réseau européen du transport
4 ▶ Dumping social : le bon marché à un prix
4 ▶ Nouvelle condamnation : l'approche belge fait ses preuves !
4 ▶ L'UBT et GMB œuvrent ensemble à un meilleur statut et à de meilleures conditions de travail pour les chauffeurs Uber
5 ▶ Un nouveau chapitre pour Monique
5 ▶ Plan d'action pour la navigation intérieure : quel est le soutien disponible
6 ▶ L'UBT en action

DÉPART DE 3 EXCELLENTS COLLABORATEURS

Cette année, l'UBT dit au revoir à 3 grands collègues : Carine Van Bever, Rudy Van Hecke et Monique Verbeeck. Nous avons profité d'un petit café en leur compagnie pour partager quelques souvenirs et parler de l'avenir. Le mot qui est revenu le plus lors des entretiens ? La camaraderie.

La loi Major, la bonne collaboration avec la CSC et les employeurs et la solidarité parmi les ouvriers portuaires : voilà les fils rouges qui ont marqué la carrière de Rudy Van Hecke, responsable pour le port auprès de l'UBT Flandre orientale. Prochainement, il fermera pour la dernière fois la porte du bureau de l'UBT à Oostakker.

Rudy Van Hecke: "Je puise le plus gros de mon énergie dans des problèmes pratiques que je suis en mesure de résoudre pour les gens. Ça ne concerne pas seulement le travail. Beaucoup de nos affiliés ont des problèmes chez eux ou avec la banque, on le sait. Et si nous pouvons les aider, nous le faisons. Je me rends à des dizaines de réunions par mois, même si ce n'est pas toujours le fol enthousiasme. Mais c'est justement grâce à ce réseau que nous pouvons aider nos ouvriers portuaires, y compris au niveau privé. Une autre chose dont je suis fier, ce sont les bons contacts entretenus avec les employeurs et avec les autres syndicats. Auparavant, l'UBT et la CSC avaient des positions diamétralement opposées.

> **Les dockers prennent la défense les uns des autres. On ne trouve ça dans aucun autre secteur.**
>
> Rudy Van Hecke

Les employeurs en avaient bien conscience, eux aussi, et ont bien entendu monté les syndicats les uns contre les autres. Quand j'ai commencé à travailler à l'UBT, c'est une des premières choses que j'ai faites : veiller à assurer de bons contacts entre rouges et verts, et avec les grands patrons. Au final, c'est eux qui paient nos affiliés. En unifiant nos forces, on est bien plus forts. Et les employeurs nous appellent pour tester de nouvelles choses.

Mon souhait pour l'UBT Flandre orientale, c'est que tout continue à fonctionner comme aujourd'hui. Une atmosphère agréable, collégiale, engagée et une passion pour l'humain. C'est là le rôle d'un syndicat."

> **J'espère qu'ils finiront par laisser le statut portuaire tranquille.**
>
> Monique Verbeeck

Lorsque nous lui demandons quel souvenir elle aimerait que l'on garde d'elle, Monique répond, les larmes aux yeux, qu'elle aimerait rester « l'une des leurs » aux yeux de ses collaborateurs. Durant 48 ans, elle s'est consacrée corps et âme aux dockers. Se battant pour le statut portuaire unique, elle a œuvré pour de meilleures conditions de travail pour les femmes sur les quais et a milité au niveau européen et international. Maintenant, le temps est venu pour elle de ralentir le rythme.

Monique Verbeeck: "Le fil rouge à travers ma carrière est évidemment la loi Major. Ou plus exactement : les attaques répétées contre cette loi unique et son organisation du travail. Nous avons donc lutté contre les 2 directives portuaires européennes : port package I et II. À l'époque, nous avons organisé de nombreuses actions de protestation et de grèves. L'une des dernières en date fut une grande manifestation organisée à Strasbourg, à laquelle nous nous sommes rendus à bord de 35 autobus. Quelle organisation : réservation des bus, création et distribution des tracts, organisation des piquets de grève... Mais un réel succès, en définitive, car nous

avons gagné ce combat ! Il a fallu aussi composer les cahiers de revendication pour les cct, organiser le référendum parmi les ouvriers portuaires... Toute l'UBT y a pris part au nom du Front commun syndical des ouvriers portuaires belges dans leur ensemble.

J'ai eu l'opportunité de siéger comme représentante au sein de la section portuaire de l'International Transport Workers' Federation et de l'European Transport Workers' Federation, ce fut un étape dans ma vie. L'égalité hommes-femmes dans le port a été mon cheval de bataille. J'ai contribué à ce que plus de femmes viennent travailler au port, en veillant à ce qu'elles disposent d'équipements sanitaires adaptés et de vêtements de travail taillés sur mesure. Equal Pay Day, Journée internationale de la Femme, Convention 190 de l'OIT... : j'ai saisi toutes les occasions pour réduire les disparités hommes-femmes au travail. Chez nous, mais aussi dans le reste du monde. Pour moi, l'activité syndicale a été bien plus qu'un job, c'est devenu ma vie !

Après avoir travaillé 10 ans pour l'ONEM à Gand et 1 an à la FGTB Flandre orientale, Carine Van Bever est arrivée à l'UBT. Au cours de ces 32 années, le travail syndical est devenu plus numérisé, complexe, proactif, mondial et varié. Mais une chose n'a jamais changé : la camaraderie, dans le syndicat et entre les collègues de Oostakker.

> **Tout changement nous pousse à évoluer.**
>
> Carine Van Bever

Au cours de ces trois décennies, la société a profondément changé. Et tout changement nous pousse à élargir nos connaissances, à nous adapter et à évoluer. C'est un défi, certes, mais c'est aussi extrêmement passionnant ! Avant, les choses étaient relativement simples. En dehors des 'logisticiens', il y avait les chauffeurs de poids lourds, les chauffeurs d'autobus et les chauffeurs de taxi, point à la ligne. Avec l'économie de plate-forme et les nombreuses initiatives en matière de logistique écologique, de nouveaux segments sont venus s'ajouter : les chauffeurs Uber, les coursiers à vélo, les livreurs de colis, etc. Leur arrivée a posé de nouveaux défis pour le secteur. Comme syndicat du transport, nous voulons que chacun puisse exercer son métier dans des conditions satisfaisantes et correctes.

Le plus bel aspect du travail syndical ? Le contact direct avec les gens. Comme contact de première ligne, j'ai toujours puisé beaucoup d'énergie dans les dossiers concrets, qu'il s'agisse de calculer des salaires, d'intervenir auprès d'employeurs, de traiter des plaintes ou encore de résoudre des problèmes pour nos membres. Depuis que je suis devenue secrétaire en 2017, le contenu de ma fonction a quelque peu changé. Mes réunions sont désormais plus stratégiques et je négocie avec les entreprises. Mais compte tenu de la petite taille de notre équipe, le travail de terrain n'est jamais bien loin.

Ce que je vais faire après ma pension ? Toutes ces choses que j'ai reportées : jardiner davantage, réaliser des travaux de peinture et me promener plus souvent. Ce qui me fait peur, c'est de perdre les contacts sociaux. Mais ça va bien se passer. « Je vais poursuivre mon mandat de juge en affaires sociales auprès du tribunal du travail. Je garderai ainsi un contact avec le monde professionnel.

www.ubt-fgtb.be

NORMALISATION DE L'EXTRÊME DROITE : PLUS JAMAIS !

L'histoire ne se répète peut-être pas, mais connait certains schémas. Et plus nous connaitrons ces schémas, plus nous pourrons réagir intelligemment à certains défis. Nos collègues du métal ont interviewé Christophe Busch et Dirk Verhofstadt au sujet de la montée de l'extrémisme, de la normalisation de l'extrême droite et du rôle des syndicats pour ramener de la nuance et de la couleur dans le débat opposant le noir et le blanc. Ils ont également rencontré des collègues suédois et italiens afin de connaître leur ressenti par rapport à un gouvernement d'extrême droite, mais aussi l'impact de ce dernier sur le terrain et dans la société.

Cliquez ici pour lire l'intégralité de l'interview

L'UBT Transport et Ports défendent la protection des travailleurs dans le réseau européen du transport

Lors d'un séminaire international sur le Réseau transeuropéen de transport, l'UBT Transport routier & Logistique et le groupe professionnel Ports ont introduit un ensemble de propositions visant à élaborer la protection sociale des travailleurs dans le secteur du transport au niveau européen. À titre d'exemples, citons les investissements dans les parkings, l'introduction d'un salaire minimum européen et le renforcement des représentations syndicales. Ces propositions contribuent au développement d'une infrastructure durable et efficiente du transport en Europe.

Lire l'article complet

Dumping social : le bon marché a un prix

Le lundi 13 mars, la FGTB a organisé sa journée d'action annuelle contre le dumping social. Cette journée reste une nécessité, aujourd'hui encore, pour attirer l'attention sur le phénomène, ce qui prouve que la réalité évolue sans cesse. Il est clair que nous devons encore renforcer l'approche. Trop d'entreprises ne prennent pas leurs responsabilités lorsqu'elles recourent à toute une série de constructions légales et illégales. Elles profitent de l'exploitation des travailleurs et, lorsqu'elles sont prises en défaut, en arrivent à pointer d'autres acteurs du doigt : le(s) sous-traitant(s). Il est temps d'endiguer cette spirale, avec pour mot d'ordre la responsabilité.

C'est pourquoi nous réclamons :

- une limitation légale de la chaîne de sous-traitance pour toutes les entreprises ;
- une responsabilité salariale pour les maîtres d'ouvrage, pour tous les travaux prestés dans le cadre du contrat conclu, y compris par le passé.

Il est temps d'appliquer des tarifs corrects, de sorte que le travail puisse de nouveau être rétribué correctement et que l'on mette le holà à cette course au nivellement par le bas. Car « le bon marché a un prix ».

L'UBT ET GMB ŒUVRENT ENSEMBLE À UN MEILLEUR STATUT ET À DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES CHAUFFEURS UBER

Une délégation UBT a rendu visite au syndicat britannique GMB afin d'examiner ensemble comment le statut des chauffeurs Uber peut être davantage amélioré. Ils s'y sont entretenus avec Steve Garelick, secrétaire régional de GMB, qui a expliqué que l'accord entre GMB et Uber n'était pas sorti de nulle part.

Après des années d'efforts et de bataille juridique, GMB a finalement obtenu la reconnaissance d'Uber comme syndicat, le syndicat ayant pu dès lors influencer les conditions de travail et les droits des chauffeurs. Garelick a souligné que de nombreux défis subsistaient et que des syndicats comme l'UBT devaient se concentrer sur la conscientisation des chauffeurs des avantages de l'affiliation à un syndicat.

Lisez ici comment

Nouvelle condamnation: l'approche belge fait ses preuves !

Une fois encore, un transporteur a été condamné devant le tribunal de Bruges pour l'exploitation de ses chauffeurs. La pratique est désormais bien connue : on fait signer à des chauffeurs étrangers un contrat d'un pays d'Europe de l'Est avant de les faire travailler à temps plein, pendant des semaines dans et autour de notre pays. Entre-temps, les chauffeurs doivent se débrouiller avec un salaire limité, sans conditions décentes.

La cerise sur le gâteau de ce jugement ? Le chef d'entreprise était un ancien ministre du transport adjoint lituanien. Pour l'UBT, ces condamnations sont importantes, montrant à quel point l'exploitation n'est plus tolérée. Et bien que nous trouvions que les jugements auraient encore pu être plus sévères (pour exercer enfin un effet dissuasif), les syndicats néerlandais demandent à leurs pouvoirs publics d'organiser un voyage d'étude vers la Belgique. Une manière pour les autorités néerlandaises d'apprendre comment une approche efficace fonctionne.

UN NOUVEAU CHAPITRE POUR MONIQUE

Comme vous avez déjà pu le lire en pages 2 et 3, nous prenons congé cette année de notre Secrétaire pour le Port d'Antwerpen, Monique Verbeeck.

Les travailleurs de l'UBT et ses anciens collègues lui ont réservé une petite fête d'adieu le vendredi 10 mars, après une carrière impressionnante de 48 ans à l'UBT, illustrant avec des discours et de la musique le dévouement dont elle a fait preuve durant sa carrière pour « son » syndicat. Durant cette fête, Monique a pris la parole et partagé quelques belles anecdotes et expériences personnelles issues de sa carrière hétéroclite à l'UBT. Des collègues internationaux avec qui Monique avait tissé des liens dans le cadre de ses mandats européens et internationaux étaient également présents virtuellement, la remerciant dans quelques messages vidéo pour son implication, ses prestations et les liens d'amitié ainsi créés. Au nom de toute l'équipe de l'UBT, nous souhaitons le meilleur à Monique dans ce nouveau chapitre.

En guise de cadeau d'adieu : la ratification de la C190 de l'OIT

Comme l'a dit le président Frank Moreels dans son discours à l'attention de Monique Verbeeck, nous ne pouvions pas lui offrir un cadeau d'adieu plus symbolique que la ratification de la convention n° 190 de l'OIT par le parlement belge, le 16 février. Il s'agit de la première convention internationale reconnaissant à chacun le droit à un lieu de travail sans violence ni harcèlement. Cette convention permet de prendre des mesures pour lutter contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail. En tant que représentante européenne et mondiale des ouvrières du transport, Monique s'est toujours battue pour ce dossier. Quelle belle surprise donc de voir que les campagnes intensives ont porté leurs fruits juste avant son départ à la retraite.

PLAN D'ACTION POUR LA NAVIGATION INTÉRIEURE : Quel est le soutien disponible

La navigation intérieure est plus importante que jamais. Chaque année, de plus en plus de marchandises et de passagers sont transportés sur nos eaux intérieures. Cette tendance se poursuivra encore durant les années à venir. Mais, comme beaucoup d'autres secteurs, la navigation intérieure est confrontée à une grave pénurie de personnel. Notamment à l'initiative de l'UBT Secteurs maritimes, le Fonds social pour la Navigation rhénane et intérieure a dressé un aperçu des principales mesures de soutien auxquelles la navigation intérieure peut facilement recourir.

Et il y en a beaucoup, que ce soit au niveau fédéral, flamand ou sectoriel. Pour soutenir encore plus le secteur spécifiquement, de nouveaux incitants financiers sont également prévus du côté du Fonds pour les employeurs.

Voici quelques mesures de soutien :

1. Subventions pour la navigation en système;
2. Primes pour les employeurs proposant des places de stage aux personnes qui souhaitent travailler dans la navigation intérieure;
3. Réductions de groupes-cibles pour les jeunes, les mentors et les personnes plus âgées souhaitant entrer dans le secteur de la navigation intérieure par une voie latérale;
4. Intervention pour les formations, aussi bien internes qu'externes;
5. Subvention salariale sectorielle pour le recrutement entre le 7e et le 12e travailleur;
6. Prime sectorielle à l'embauche pour les jeunes diplômés issus de l'enseignement dans la navigation intérieure.

Vous trouverez toutes les mesures dans la brochure détaillée que vous pouvez télécharger sur le site Internet du FRI.

L'UBT EN ACTION

1 & 2 mars 2023

L'UBT rend visite à RMT

L'UBT a récemment rendu visite à la National Union of Rail, Maritime and Transport Workers (RMT) afin d'aborder quelques thèmes importants comme la protection des travailleurs vulnérables et les mesures de sécurité dans le secteur du transport. À l'avenir, l'échange d'informations et la collaboration plus étroite entre l'UBT et RMT contribuera à la protection des travailleurs et à l'amélioration de la sécurité dans le secteur du transport.

Uber était également au programme

Une délégation de l'UBT a également rendu visite au syndicat GMB afin de poursuivre l'échange d'idées et de définir des stratégies visant à améliorer le statut des chauffeurs Uber. Nous continuons à nous battre pour que les chauffeurs Uber obtiennent le statut de travailleurs salariés. Entre-temps, nous continuons à développer notre offre de services pour ces chauffeurs et négocions avec Uber les prochaines étapes pour continuer à progresser.

Lisez ici l'article complet

1 & 2 mars 2023 - suite

Sans oublier l'ITF

Stephen Cotton, secrétaire général de l'ITF, a dressé devant le comité fédéral de l'UBT un état des lieux détaillé des défis dans le monde du transport sur le plan international. Des collègues du secteur maritime, des ports et du transport routier ont partagé des compléments d'information sur leurs domaines spécifiques. Le congrès de l'ITF de 2024 et le programme de travail de l'ITF ont également été abordés en détail durant la réunion. Autant d'informations précieuses pour permettre une bonne collaboration entre l'UBT et l'ITF pour faire avancer le monde du transport. #WeMoveTheWorld

27 février 2023

Journée des intérimaires FGTB Métal/Transport

L'UBT et la FGTB Métal ont organisé le 27 février une journée d'étude commune sur le travail intérimaire. L'occasion d'exposer l'approche syndicale en la matière et de commenter le dernier accord sectoriel ainsi que le nouveau régime pour les contrats journaliers successifs. La nouvelle campagne de la FGTB sur le travail intérimaire a également été présentée. Il s'agissait d'une initiative importante pour renforcer le travail syndical sur l'intérim et mieux défendre les intérêts des travailleurs intérimaires. On ne soulignera jamais assez l'importance de l'activité syndicale sur le travail intérimaire, un combat permanent dans lequel l'UBT et la FGTB ont un rôle crucial à jouer pour nos secteurs.

Suivez-nous sur les médias sociaux pour les mises à jour sur toutes les actions